



Membre du bureau de l'UFR

### La grande merdouille

Le 1<sup>er</sup> ministre Sébastien Lecornu, annonçait sa démission le 6 octobre, soit 27 jours après sa nomination, justifiant « que les conditions n'étaient plus réunies pour gouverner ». Pendant ces 27 jours, les travailleur-ses et les travailleurs et les retraité-es se sont mobilisés à 3 reprises pour dénoncer la violence du budget en préparation et exiger des réponses sociales et fiscales.

Au lieu de revoir sa copie et répondre aux revendications légitimes du peuples et donc de renoncer aux reculs sociaux voulus par le patronat et le capital (année blanche sur les salaires et pensions, les aides sociales, la réforme de l'assurance chômage, le doublement des franchises médicales, la réformes des retraites etc...) Sébastien Lecornu a préféré maintenir le budget et le gouvernement du 1<sup>er</sup> ministre précédent.

Une fois de plus, au lieu de changer de politique voulu par la grande majorité des Français-es, le Président de la République a fait le choix du chaos institutionnel. Le MEDEF, quant à lui, dans ses interventions provocantes, s'emploie à empêcher toute justice sociale et fiscale et porte donc une lourde responsabilité dans cet imbroglio politique.

Les travailleuses et les travailleurs, les retraité-es, les jeunes et privés d'emplois, ont construit une mobilisation historique contre la réforme des retraites. Macron, a pourtant fait le choix de l'ignorer et d'imposer sa réforme à coup de 49,3.

Et c'est dans les urnes à l'occasion des élections législatives de 2024 que le peuple a rejeté sa politique ultralibérale, et là encore Macron continu d'ignorer ce scrutin et maintenir sa politique au service des milliardaires de ce pays. Les travailleuses, les travailleurs et les retraité-es doivent être entendu.

Les dénis de démocratie et les passages en forces doivent cesser.

L'irresponsabilité et l'entêtement du Président de la République, de ses gouvernements successifs et de leurs alliés, ne font qu'accentuer la progression de l'extrême droite.

Donc, démission de Sébastien Lecornu le 6 octobre et retour de Sébastien Lecornu le 8 octobre, désignation d'un nouveau gouvernement le 12 octobre.

« Ça s'en va et ça reviens »  
Tout ça pour ça, maintenir le même cap politique à la botte du patronat et des plus riches, même budget ou presque,

en tout cas dans son discours de politique générale du 14 octobre devant les parlementaires de l'Assemblée Nationale, le 1<sup>er</sup> ministre a bien fait comprendre que ce serait toujours les mêmes qui devront faire des efforts et ainsi nous faire casquer la note, même si il affirmait que les plus aisés participeraient un peu à l'effort demandé au Français-es.

Et pour couronner le tout, il a accepté les exigences du PS, la suspension de la réforme des retraites de 2023, l'engagement de ne pas utiliser l'alinéa 49-3 de la constitution et un assouplissement de la trajectoire budgétaire du financement de la sécurité sociale, pour faire passer la pilule,

Par contre dans son discours, pas un mot sur les 211 milliards distribués aux grandes entreprises sans aucune contreparties, rien sur l'année blanche sur les salaires et les pensions, les aides sociales, le doublement des franchises médicales etc, etc.....

Les motions de censures déposées par le RN et LFI, ont quant à elles été rejetées par le vote de l'Assemblée Nationale, c'est donc une politique et un budget désastreux pour le monde du travail qui va nous être imposé. Les travailleuses, les travailleurs, les retraité-es, les jeunes et les privé-es d'emplois avec la CGT n'ont plus d'autre choix que de continuer et d'amplifier les actions, les appels à la grève dans tout le territoire, continuer à travailler au renforcement de l'unité syndicale et permettre ainsi des mobilisations de grande ampleur pour gagner nos revendications sociales, avec une journée d'action prévue le 6 novembre prochain à l'appel de la CGT. Partout dans le monde des conflits s'étendent d'est en ouest comme du nord au sud sans aucun respect des règles internationales et des peuples.

Mais nous ne sommes pas dupes à la CGT, nous savons très bien que les guerres quelles qu'en soient les raisons, permettent et servent surtout au capital des entreprises d'armements qui engrangent des bénéfices colossaux et gavent leurs actionnaires pendant que les populations ne connaissent que la misère et l'exil pour tenter d'échapper aux bombes.

Là aussi, la CGT continue et continuera à apporter tout son soutien, sa solidarité envers les peuples opprimés. Pour finir cet édito, une note de joie, la CGT se félicite qu'enfin notre camarade et représentant de la CGT dans la flottille pour Gaza, Cédric Caubère Secrétaire de l'UD CGT 31, parti le 31 août dernier, soit enfin rentré à la maison. Toute la CGT remercie Cédric pour son engagement et le courage dont il a fait preuve pour avoir si bien représenté notre organisation syndicale, malgré les difficultés rencontrées et la précarité de la situation dans cette partie du monde.

## Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Sommaire—Colloque des 80 ans de la S.S . à l’A.N.

P 3 : Mobilisation et continuité revendicative/syndicale

P 4 : Nous sommes des Boomers !!!

P 5 : Des nouvelles de la CNRACL—CA de l’IHS fédéral

P 6 : Mobilisation du 17 octobre AGIRC—ARRCO

P 7—8 : Tract UFR pour le 6 novembre

P 9 : Rencontre des militants le 25 septembre

P 10 : Billets d’humeur

P 11 : Page Loisirs

P 12 : Syndicalisation

Il est temps d’outrepasser nos différences et réaliser qu’il est dans notre intérêt de voir que nous avons les mêmes problèmes.

Malcolm X



## Colloque des 80 ans de la Sécurité Sociale à l’Assemblée Nationale

A l’invitation de Stéphane PEU, Député PCF et Président du groupe Gauche Démocrate et Républicaine à l’Assemblée Nationale, un colloque était organisé au Palais Bourbon le 8 octobre 2025 à l’occasion des 80 ans de la Sécurité Sociale qui avait pour titre « 80 ans après sa création par Ambroise CROIZAT, la Sécurité Sociale une idée révolutionnaire »

C’est donc pour l’UFR que j’ai participé à cette initiative.

Après l’introduction de Stéphane PEU, retraçant les grandes lignes de la création de la Sécurité Sociale, il a présenté les intervenants des 2 tables rondes de l’après-midi et nous a informé qu’un accord de principe avec Mme la Présidente de l’Assemblée Nationale Yaël BRAUN-PIVET qu’une plaque commémorative serait posé dans l’hémicycle à l’endroit même où siégeait Ambroise CROIZAT dans le courant de l’année 2026.

La 1ère table ronde a porté sur « La Sécurité Sociale pour couvrir tous les risques et gérée par les travailleuses et travailleurs ». Cette table ronde était présidée par Barbara FILHOL, Secrétaire Générale de la Fédération CGT de la Santé et de l’Action Sociale, les intervenants étaient :

- Yannick MONNET, Député PCF – GDR
- Claire VIVES, sociologue, spécialiste des sujets Sécurité Sociale
- François-Xavier DEVETTER, chercheur et auteur de l’étude IRES
- Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice PS du Val de Marne et ancienne Secrétaire d’état chargée de la famille et des personnes âgées dans le gouvernement VALLS

La seconde table ronde portait sur « Quel financement pour répondre aux besoins de protection sociale ? ». Cette table ronde était animée par Denis GRAVOUIL, Secrétaire Confédéral de la CGT, les intervenants étaient :

- Clément CARBONNIER, économiste
- Olivier REDOULES, économiste chez Rexecode (Centre de Recherche pour l’Expansion de l’Economie et de Développement des Entreprises) institut d’étude économique privé française
- Eric COQUEREL, Député LFI et Président de la Commission des Finances de l’Assemblée Nationale

Mon intervention à cette table ronde, a porté sur le développement prégnant de l’intelligence artificielle (IA) et les conséquences sur les emplois et des recettes sociales en moins dans les caisses de la Sécurité Sociale, puisque d’après des études, environ 20% de métiers dans divers domaines disparaîtront d’ici 5 ans.

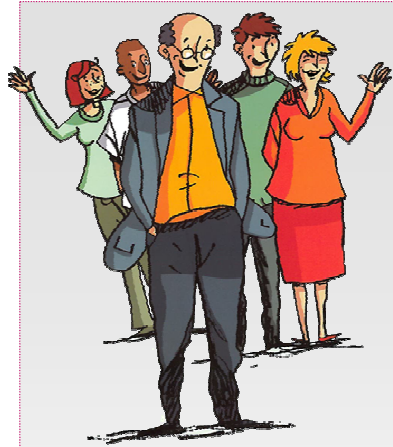
Est-il donc envisageable de créer une cotisations sociale patronale sur les richesses créées par l’IA ? Je ne vous cache pas que je n’ai pas eu de réponse claire !

Ce colloque c’est terminé par un hommage à Ambroise CROIZAT, avec tout d’abord une intervention de Gilles PERRET, réalisateur du film « La Sociale », puis ce fût un discours de la Présidente de l’Assemblée Nationale Yaël BRAUN-PIVET et pour clôturer ce colloque une excellente intervention de notre camarade Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT .

Dany Garda

# Mobilisation et continuité revendicative/syndicale

## deux enjeux majeurs à mener de front !



Depuis plusieurs semaines, la colère gronde. Les salarié-es et les retraité-es expriment leur exaspération face aux politiques d'austérité, à la dégradation des conditions de vie, aux attaques contre les conquits sociaux, à la casse des services public. La mobilisation s'amplifie et

prend de l'ampleur. La CGT, fidèle à son rôle de syndicat de lutte, contribue activement à ce processus en mettant en avant des revendications claires et en appelant à l'action collective.

Les journées de mobilisation des 10 et 18 septembre, puis celle du 2 octobre, constituent autant d'étapes dans la construction du rapport de force nécessaire. Elles s'inscrivent dans une dynamique revendicative qui ne peut rester ponctuelle mais doit se renforcer et s'installer dans la durée. Un camp d'en face est lui mobiliser et uni pour amplifier les reculs sociaux.

Il s'agit non seulement de gagner sur des revendications immédiates – augmentation des pensions de retraite, du point d'indice, conditions de travail, financement de la Sécurité sociale et des services publics – mais aussi de poser la question essentielle de la syndicalisation et de la continuité syndicale entre actif-ves et retraité-es.

Toute la CGT doit penser l'avenir du syndicalisme, son renouvellement, et la transmission de l'engagement militant.

La syndicalisation est au cœur de cette bataille : sans syndiqué-es, il n'y a pas de force organisée capable de peser sur les choix politiques et économiques.

Or, le constat est préoccupant : dans la fonction publique territoriale comme dans le secteur privé de la fédération (eau, logement, funéraire), un nombre important d'agents et de salarié-es partiront à la retraite d'ici 2030. Parmi elles et eux, beaucoup sont syndiqué-es à la CGT pendant leur vie professionnelle. Pourtant, une majorité ne poursuit pas leur engagement syndical une fois retraité-es.

Cette situation interroge. Comment expliquer ce décrochage ? Trop souvent, les camarades qui quittent

la vie active pensent que le syndicat ne les concerne plus directement. Pourtant, les enjeux sociaux liés à la retraite – niveau des pensions, accès aux services publics, plus particulièrement accès à la santé, les questions de logement, de transport, de perte d'autonomie... sont au cœur de leur vie quotidienne.

La syndicalisation des retraité-es n'est pas une formalité administrative : elle est un prolongement naturel de l'engagement syndical, une continuité nécessaire pour maintenir la force collective et gagner la satisfaction des revendications.

De plus, les retraité-es représentent une richesse militante irremplaçable. Leur expérience du travail, leur connaissance des luttes, leur disponibilité sont des atouts considérables pour renforcer l'activité syndicale, accompagner les jeunes générations, transmettre une culture revendicative.

En renonçant à prolonger l'adhésion syndicale CGT une fois à la retraite, c'est un pan entier de savoirs, de forces et d'énergie qui échappe à notre organisation.

Il est donc urgent d'inverser cette tendance. C'est tout le sens des décisions prises par la CNF en début d'années. Il est nécessaire que nos syndicats anticipent les départs à la retraite des camarades. Cela suppose une politique d'accueil, d'information, de proximité, afin que chaque syndiqué-e qui part à la retraite trouve naturellement sa place dans l'Union fédérale des retraité-es des services publics et plus largement dans l'organisation confédérale.

La mobilisation actuelle, avec ses étapes de septembre et d'octobre, doit être l'occasion de mettre cette question au cœur de nos priorités. Construire des luttes efficaces aujourd'hui, c'est aussi assurer la relève et la continuité du syndicalisme de classe et de masse demain. Les départs massifs à la retraite qui s'annoncent ne doivent pas être une faiblesse pour la CGT, mais au contraire une opportunité de renforcer notre présence, d'élargir nos rangs et de donner toute sa place à l'action des retraité-es dans le combat commun.

C'est à cette condition que la CGT continuera à être une force incontournable, capable d'entraîner toutes les générations dans la même bataille pour la justice sociale et fiscale, pour une autre répartition des finances.

Christophe Couderc

# NOUS SOMMES DES BOOMERS !!!

Le 2 octobre 2025, les retraité-es étaient dans la rue pour exiger de ce gouvernement illégitime un budget national qui réponde aux exigences de tous les citoyens jeunes ou vieux.

Loin d'être égoïstes et indifférents au présent et à l'avenir de nos enfants et petits-enfants, nous exigeons une politique juste et ambitieuse pour toutes et tous. Nous revendiquons un service public efficace, de proximité, accessible à tous et permettant, de se former, de se soigner, de se loger, etc.

L'éducation nationale ne peut être bradée au profit du privé pour quelques maigres économies.

La politique en direction des personnes âgées ou dépendantes n'est pas digne d'une nation riche et moderne comme la France. Plus rien n'est à la hauteur des besoins, que ce soient les hôpitaux saturés, les crèches, les routes défoncées, les transports insuffisants et le reste. Le service public est en péril. Les réponses des gouvernements successifs portent toujours le même message : nous allons faire des économies sur le dos des fonctionnaires et moderniser la fonction publique. Ils doivent confondre modernisme et démantèlement.

Il suffit de cette politique gouvernementale qui ne survie qu'en désignant des boucs émissaires, tantôt les immigrés, ensuite les bénéficiaires du RSA, les Français-es qui ne travaillent pas assez, les fonctionnaires, cette fois ce sont les retraité-es abaissé-es au rang de **boomers** qui seraient responsables de la dette et ne se préoccupent pas des générations plus jeunes

Diviser pour mieux régner !

Cette devise certes n'est pas nouvelle, mais elle prend tout son sens dans la bouche de Bayrou qui fustigeait les boomers dans une de ces dernières déclarations en tant que 1<sup>er</sup> ministre. « *Les plus jeunes devront payer la dette pendant toute leur vie [...] pour le confort des boomers, qui considèrent que tout va très bien* ». Les boomers sont désignés à la vindicte populaire comme d'horribles profiteurs et seront les nouveaux boucs émissaires ?

Le Bashing contre les boomers est lancé. Que ce soit pour l'environnement (déjà en 2021 Julien Bayou en 2021 faisait sa campagne électorale auprès des jeunes en accusant les boomers d'être responsable du désastre environnemental), ou pour la dette et les déficits pour lesquels Bayrou affirmait qu'ils avaient une part de responsabilité, précisant même qu'ils génèrent 50% du déficit des dépenses de santé. D'autres affirment qu'ils sont de potentiels tueurs sur la route...

**Jeunes contre boomers** : François Bayrou a joué la carte de la fracture générationnelle pour sauver le patrimoine des plus riches et cela nous ne pouvons pas l'accepter.

A court d'idée pour mieux nous exploiter, des politiciens de plus en plus nombreux, n'hésitent plus à stigmatiser la génération du baby-boom.

Barnier ne faisait guère mieux en gelant l'indexation des

pensions de 6 mois pour les 3 années à venir. Tout le gratin politique de la droite à la sociale démocratie s'y mettent : les sénateurs majoritairement LR, le Président du Comité de Suivi des Retraites nommé par Macron en Conseil des ministres, le Conseil d'Orientation des Retraites et son nouveau Président copain de Macron, la Cour des Comptes et son Président social-démocrate nommé par Macron. Ensemble ils sonnent l'hallali.

Il faut de l'argent, prenons-le aux vieux qui nagent dans l'opulence, c'est évident !

Aujourd'hui, c'est un véritable conflit qui semble se dessiner, qui semble souhaité, entre deux générations, des étudiant-es et des actif-ves, face à des retraité-es né-es après-guerre. Si vous avez un doute, lisez ce tweet de Bayrou fier de lui : « *J'ai reçu énormément de messages de jeunes qui disaient pour la première fois : "on a parlé de nous"*. Le patronat soucieux de faire porter les responsabilités de la situation délabrée de l'économie française sur d'autres qu'eux et réussir de plus à les faire payer se réjouit.

Mais nous, nous refusons cette logique !

Nous ne sommes pas nés comme Bayrou, ce super boomer, ou plutôt super loser, avec une cuillère d'argent dans la bouche. De nombreux-ses retraité-es ont trimé pour acquérir leur logement, se constituer une petite épargne et se priver le reste de l'année pour se permettre quelques jours de vacances.

11 % de retraité-es sont sous le seuil de pauvreté, un quart d'entre elles et eux renoncent à des soins faute de moyens. Nombreux-ses sont celles et ceux qui se privent en espérant pouvoir laisser un petit héritage aux descendant-es. Certain-es ne demandent pas l'ASPA qui peut être récupérable sur la succession.

Alors ça suffit les conneries.

Nous ne voulons pas d'une année blanche sur la revalorisation des pensions, ni sur les allocations, le point d'indice des fonctionnaires et les minima sociaux.

Nous refusons le remplacement par un forfait de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraité-es.

Nous ne voulons pas de coupe budgétaire pour les services publics.

**Taxons les riches.**

**Arrêtons l'économie de guerre.**

**Retirons les aides aux entreprises qui versent des dividendes.**

**Réformons le droit successoral sur les grandes fortunes.**

Nous devons continuer la lutte dans un grand mouvement intergénérationnel pour conquérir plus de justice fiscale et sociale.

Didier Louvet



## Retour sur l'Audition des administrateurs de la CNRACL par les inspecteurs généraux des administrations.

**Sur les élections :** C'est par décret et arrêtés que la date et les modalités des élections seront décidées. A ce jour aucune indication n'est donnée par les représentants de l'Etat. Le Conseil d'Administration a proposé que les élections de la Caisse aient lieu en même temps que les élections professionnelles et qu'elles se déroulent uniquement par dématérialisation, bien que ce mode de scrutin va favoriser l'abstention notamment chez les retraité-es.

**S'agissant des comptes :** Le représentant du budget n'a évidemment aucune nouvelle à donner au CA. Il a énoncé que ce point sera abordé lors de la discussion de la Convention d'Objectifs et de Gestion qui devrait... être officialisée avant la fin de cette année ou en 2026 après les conclusions de l'inter-inspection... Mais les employeurs ont signalé que la précédente COG avait donné lieu à plus d'une année de discussions... donc pour fin 2025 il ne faut pas rêver. Ce qui fait que le budget devrait rester inchangé ainsi que celui du Fonds d'Action Sociale et cela malgré une forte diminution du nombre de bénéficiaires. Le CA met en avant que cela fait des années qu'il a tiré le « signal d'alerte » de la dégradation des finances et que

depuis la 1<sup>ère</sup> inspection inter-régimes la seule décision prise est d'avoir augmenté les cotisations des employeurs, mesure qui ne peut à elle seule résoudre le problème du déficit. Faute de reprise de la dette par l'Etat, le déficit va continuer ) se creuser du fait de l'augmentation des emprunts et des frais financiers.

**Sur l'audition :** Cette 2<sup>ème</sup> audition nous a permis de confirmer ce que nous avons dit à la précédente. Nous rappelons que nous ne sommes pas favorables à une migration vers le régime général du fait de notre appartenance à part entière à la Fonction publique (Titre 1er) et que nous dépendions aussi du Code civil et militaire. Nous rappelons que des représentants des 4 ministères (budget, sécurité sociale, intérieur et DGOS) devraient être présents afin que les problématiques soient analysées dans chaque domaine de compétence mais seuls les représentants du Budget et la Sécurité sociale siègent, ce qui occasionnent des lenteurs dans le fonctionnement.

**Sur la compensation** (contribution de solidarité entre régimes de retraite) : Bien que celle-ci diminue on ne peut faire abstraction du déficit de nos réserves et fonds propres par le fait que Laurent Fabius a décidé de créer une sur-compensation qui a été en réalité un hold-up de 4 milliards d'euros entre compensation et sur-compensation sur les réserves de la Caisse faisant passer un régime excédentaire en un régime déficitaire en quelques années.

Claude Barré, administrateur CNRACL, collègue Retraité-e



## Compte rendu du Conseil d'administration du 11 septembre 2025

L'Assemblée générale de mai dernier a permis un renouvellement significatif du CA avec l'arrivée de membres plus jeunes et une meilleure représentation féminine. Ce renforcement de l'équipe est accueilli avec enthousiasme. Après 10 ans de présidence de l'association, **Philippe COANET** rappelle son souhait de s'en retirer, et propose de procéder à l'élection d'un nouveau bureau :

**Caroline LACOUR**, jeune retraitée de la filière culturelle, est proposée à la présidence.

**Pierre LEGOY** est reconduit dans la fonction de secrétaire.

**Nadine BRICOUT** accepte également de renouveler son mandat de trésorière.

Les 3 camarades ont été élu· à l'unanimité

Le prochain numéro de *Mémoires d'avenir* se fera l'écho de ces évolutions de la vie de l'IHS. Un point est sur le dossier de ce prochain numéro porterait sur la place et le rôle des femmes dans la territoriale et la fédération.

Suite à la réalisation, au cours des derniers mois, de différentes conférences sur l'histoire de la fédération et du Statut, l'IHS reçoit de nombreuses demandes

d'interventions.

La proposition est donc faite de constituer un Groupe de travail pour élaborer un module de formation afin que les dirigeants de syndicats ou de CSD soient en mesure d'organiser eux-mêmes une journée d'étude sur le sujet, Didier LOUVET en sera le pilote.

Le projet de coffret destiné à contenir les 3 volumes se poursuit, avec l'objectif qu'il soit disponible pour les fêtes à un prix intéressant. Les membres du CA valident unanimement la proposition.

Comme chaque année, l'IHS confédéral organise le 4 novembre prochain (9h-18h), dans le patio de la CGT, le salon du livre d'histoire sociale. Les membres du CA valident la demande d'un stand pour notre IHS, propose que Dominique DURAND soit présent et qu'un micro-débat soit organisé avec lui autour des 3 tomes de notre histoire. Plusieurs membres du CA tiendront le stand.

Le pôle communication de la Fédération propose de réaliser une brochure de promotion de l'IHS qui pourrait être distribuée aux syndicats, CSD et CFR, dans les territoires.

A l'occasion des 40 ans de l'UFICT, il sera fait une vidéo de témoignages des anciens secrétaires généraux, ainsi qu'une exposition qui sera présentée lors d'une journée anniversaire le 4 décembre prochain.



Rassemblement devant  
l'AGIRC ARRCO à Paris

**17 octobre**  
**Mobilisation pour la revalorisation**  
**des retraites complémentaires**

Jeudi 17 octobre 2025 s'est tenu le conseil d'administration de l'AGIRC ARRCO pour examiner la revalorisation des retraites complémentaires.

La fédération de la métallurgie, son UFR et l'UCR ont été reçus en délégation et ont porté nos revendications :

- La revalorisation du prix du point Agirc-Arrco de 10 % (pour le maintien du pouvoir d'achat et un rattrapage des pertes des années précédentes).
- Le gel du prix d'achat pour 2026.
- La suppression de la cotisation dite d'équilibre de 1 %.
- La prise en compte des points retraites dès le premier euro cotisé.

La présidente et le secrétaire général de l'AGIRC ARRCO ont rejeté l'ensemble de nos revendications nous renvoyant aux accords signés ou non par la CGT. Accords qui régissent le fonctionnement de l'institution. Ils nous ont indiqué qu'ils étaient prêts à renégocier les accords mais pas avant 2027.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à partir de 10h00 s'est terminé avec un patronat arc-bouté sur sa proposition de revalorisation de 0,2%. Proposition rejetée par l'ensemble des organisations syndicales (CGT – FO – CFTC – CFE CGC – CFDT).

Devant ce désaccord, une commission paritaire s'est tenue l'après-midi à 15h00. Commission qui n'a pas permis de trouver un consensus entre organisations syndicales et patronales.

**Conclusion : les retraites complémentaires AGIRC ARRCO ne seront pas revalorisées au 1er novembre 2025 et la valeur du point sera gelée. Alors que les réserves s'élèvent à 101,7 milliards d'€ !**

Dans le contexte politique et les jeux politiques avec la proposition de suspension de la réforme des retraites 2023 jusqu'au 1er janvier 2028, l'ouverture d'une conférence sociale (un nouveau conclave) est une grande fumisterie pour masquer le contenu néfaste et dangereux des projets de budgets 2026 en discussion à l'Assemblée nationale.

Pour le patronat et le gouvernement, les retraité-es sont plus que jamais le coeur de cible et les mesures annoncées vont encore plus impacter les retraité-es.

Le rassemblement au siège de l'AGIRC ARRCO à Paris a rassemblé près de 200 militant-es avec la participation de la confédération, de l'UGICT, de certaines FD, des UD et de l'URIF.

L'UCR a recensé une vingtaine d'initiatives sur l'ensemble du territoire rassemblant des retraité-es mais aussi des actif-ves.

Camarades, notre combat est légitime pour une vraie justice sociale, nous ne devons rien lâcher si nous voulons gagner.

**Les initiatives du 17 octobre constituent un point d'appui pour amplifier la mobilisation des retraité.es le 06 novembre 2025 à l'appel des organisations CGT- FSU – Solidaires – FGRF.P – CFTC – CFE CGC – FO – Ensemble solidaires - LSR**



# Budget 2026

## Les riches protégé·es, les retraité·es sacrifié·es

### Le **jeudi 6 novembre 2025**, disons **NON** et **IMPOSONS** un budget de justice sociale et fiscale

#### **MACRON-BAYROU-LECORNU, MÊME POLITIQUE AU SERVICE DE LA FINANCE ET DU CAPITAL**

Après le psychodrame gouvernemental, rien ne change : le nouveau gouvernement persiste dans la mise en œuvre des politiques d'austérité voulues par Macron et le patronat.

Néanmoins, sous la pression du mouvement social et de la CGT, en particulier, le Premier ministre a été contraint d'annoncer la suspension de la mise en œuvre de la contre-réforme des retraites de 2023.

Il s'agit en réalité d'un décalage d'application de la réforme permettant aux générations nées entre 1964 et 1968 de partir 3 mois plus tôt à la retraite.

Un scénario beaucoup moins efficace qu'un blocage à 62 ans, 9 mois

et 17o trimestres pour toutes les générations et surtout qu'une abrogation que la CGT continue d'exiger !

Pour autant, le projet de loi finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2026, examinés actuellement par le parlement, continuent d'obéir à une seule logique : rassurer les marchés financiers et préserver les profits des actionnaires.

Pendant que les grandes fortunes et les multinationales continuent de s'engraisser, le gouvernement impose 30 milliards d'euros d'économie sur le budget de l'Etat :

▶ 14 milliards de recettes nouvelles

prélevées sur les salarié·es et les retraité·es ;

▶ 17 milliards de coupes dans les dépenses publiques.

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit, d'ores et déjà, 7,1 milliards d'économies sur le dos des assuré·es sociaux·ales.

**L'objectif est clair : faire payer le peuple pour engraisser le patronat.** Aux salarié·es de supporter les hausses d'impôts à travers un gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée qui doit rapporter 2,2 milliards d'euros !

#### **LES RETRAITÉ·ES DANS LE VISEUR**

De plus, le gouvernement prévoit, avec une année blanche, de geler les pensions de retraite pour 2026 ainsi que de sous-indexer ces dernières jusqu'en 2030 afin de financer en partie la suspension de la réforme des retraites de 2023.

L'abattement fiscal de 10 % serait remplacé par un forfait dérisoire de 2 000 €.

Au final, ce sont des milliers de

retraité·es qui verraient leur impôt sur le revenu augmenter mécaniquement.

Ce dispositif a été, à ce stade du débat parlementaire, rejeté par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Dans le même temps, lors du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco réuni le vendredi 17 octobre, le patronat a refusé toute

revalorisation du point permettant une revalorisation des retraites complémentaires de celles et ceux ayant fait carrière tout ou partie dans le secteur privé.

Cela concerne 13,8 millions des 17 millions de retraité·es, dont un tiers de polypensionné·es privé/public. Alors même que les réserves de l'organisme sont au plus haut, 88 milliards d'euros !

## **CNRACL : UNE CAISSE SOLIDE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE À TERRE !**

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), qui verse les pensions à plus de 1,2 million de retraité·es territoriaux et hospitaliers, doit faire face à un déficit organisé de plus en plus important faute de décision de la part du gouvernement. La dette supposée de la CNRACL résulte en réalité des politiques me-

nées ces dernières années : gel du point d'indice, développement de l'emploi contractuel au détriment des emplois de titulaire, compensation inter-régimes, non prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul de la retraite « CNRACL ». Tout est fait pour asphyxier financièrement notre caisse de retraite

et son fonds d'action sociale, et le gouvernement joue la montre. Il aura « beau jeu » de dire ensuite que notre caisse de retraite n'est plus financièrement viable. **Avec la fédération CGT des services publics, l'union fédérale des retraité·es s'oppose à la casse programmée du seul régime encore fondé sur la solidarité entre générations de la fonction publique territoriale et hospitalière !**

## **LES PRÉCAIRES D'AVANTAGE EN GALÈRE**

Dans son projet de budget PLFSS, le gouvernement prévoit également des coupes sombres sur les aides sociales par la non-revalorisation des prestations (APL, CAF, etc.) qui précarisera davantage celles et ceux qui sont déjà dans cette situation (jeunes, retraité·es et travailleur·euses pauvres).

## **LA SANTÉ À L'OS**

La hausse des dépenses de l'assurance-maladie reste limitée à 1,6 %, soit 7,1 milliards d'économies, des restrictions beaucoup plus importantes que les années précédentes sont prévues. Les arrêts maladie seraient plafonnés à un mois, voire 15 jours pour ceux prescrits par la médecine de ville. Les franchises pour les consultations et les médicaments seraient doublées pour apporter 2,3 milliards d'euros.

## **LES SERVICES PUBLICS ÉTRANGLÉS**

La fonction publique et les services publics ne seront pas épargnés par le PLF 2026 ! C'est entre 4,6 milliards d'euros et 8 milliards d'euros d'économies qui sont prévues sur le dos des collectivités territoriales. Des suppressions de postes de fonctionnaires et des non-remplacements des départs à la retraite sont programmés. **Au final, c'est moins de services publics pour satisfaire les besoins des citoyen·nes, en particulier des retraité·es.** Pendant ce temps, le budget de la défense augmente de 6,7 milliards.



# **TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES LE 6 NOVEMBRE !**

**Au final, les retraité·es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur les budgets 2026. Si ces derniers restent en l'état, les retraité·es verraient une nouvelle diminution de leur niveau de vie, de même que leur accès aux services publics entravé.**

Face à ces projets de budget frappés du sceau de l'austérité, l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics appelle les retraité·es de la fonction publique territoriale, du secteur privé du logement, de l'eau et du funéraire à se mobiliser et à manifester le jeudi 6 novembre dans le cadre de la journée de mobilisation à l'appel des 9 organisations de retraité·es et faire signer la pétition pour la reconquête de la Sécurité sociale intégrale.

## **Ensemble, le 6 novembre, exigeons :**

- ▶ La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions (base et complémentaires) ;
- ▶ Le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- ▶ La revalorisation des prestations sociales au niveau réel de l'inflation ;
- ▶ L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- ▶ Le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire ;
- ▶ L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans ;
- ▶ Le maintien et la pérennisation de la CNRACL comme régime autonome et solidaire.

## **Le 6 novembre, faisons entendre la voix des retraité·es !**

**Rassemblons-nous, manifestons, exigeons la justice sociale et fiscale ainsi que la dignité pour toutes et tous !**

Union Fédérale des Retraité·es des Services publics  
Case 547 | 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX  
ufr@fdsp.cgt.fr | cgtservicespublics.fr | Tél. : 01 55 82 88 20

JE FLASHE LE CODE  
POUR ME SYNDIQUER



## Rencontre des militant·es retraité·es du 25 sept 2025

C'est dans le patio de l'immeuble de la CGT à Montreuil que s'est tenue la rencontre des militant·es CGT retraité·es organisée par l'UCR CGT.

Plus de 200 camarades, issus de la quasi-totalité des départements étaient présent·es lors de cette rencontre, afin de débattre de nos revendications ainsi que du renforcement de la continuité revendicative et syndicale de notre CGT.



### Actualité revendicative :

Cathy CAU a ouvert cette rencontre en soulignant que cette assemblée se tenait dans un contexte de guerre sociale et politique, marqué par la baisse du pouvoir d'achat, orchestrée par une politique néolibérale et des mesures d'austérité.

- Baisse du pouvoir d'achat : Une érosion des revenus qui rend l'accès aux biens et services essentiels de plus en plus difficile pour une partie de la population.

- Accès difficile aux soins : Le déremboursement des médicaments illustre la dégradation de la Protection Sociale, transformant la santé en une variable d'ajustement économique et engendrant des inégalités d'accès. Ces mesures comprennent la réduction du niveau des pensions, le passage d'un PIB de 14% à 11%, et le doublement des frais médicaux.

- Dans les projets du gouvernement : Un budget d'austérité de 40 milliards € d'économies, essentiellement supporté par les salarié·es, retraité·es, chômeurs et les services publics, pour financer l'économie de guerre, remise en question des ALD, l'accès aux soins (doublement des frais médicaux, augmentation des mutuelles). Diminution du niveau des pensions.

Aucune remise en cause des 211 milliards € donnés au patronat sans contrepartie, ni des 80 milliards € d'exonération des cotisations sociales du patronat.

Un tiers des retraité·es vivent en dessous du seuil de pauvreté (touchant moins de 1000 € par mois) et ce chiffre est en constante augmentation, 60% d'entre eux sont des femmes. Depuis 2020, 3 mois de pension ont été perdus.

### QVS :

Les actifs·ves ne s'attaquent pas sérieusement à la question des retraites.

La syndicalisation des retraité·es est complexe, en raison d'un manque de structure. Il est demandé de créer un syndicat pour les retraité·es.

Concernant, la question de l'intégration des retraité·es au sein de la CGT, ce sujet sera abordé lors du 54<sup>ème</sup> congrès confédéral, ainsi que celui de l'UCR c'est ce Sophie BINET et Cathy CAU ont affirmé dans leur intervention de conclusion.

Il est nécessaire de sensibiliser les responsables syndicaux au sujet du syndicalisme des retraité·es et de le faire connaître.

La question persiste : Quelle est la place des retraité·es dans la CGT ?

Cette année, nous commémorerons les 80 ans de la Sécurité sociale, qui n'a jamais été autant menacée... certaines personnes pensent qu'elle a toujours existé.

## Les billets d'humeur

### Explosion prévue des complémentaires en 2026.

Un baromètre vient de publier les hausses prévues de cotisation des complémentaires santé en 2026. Elles devraient s'échelonner entre 3,6 % et 9 % pour les contrats collectifs souscrits par les employeurs pour leurs salariés et entre 3,4 % et 10 % pour les contrats individuels souscrits notamment par les retraités. Nouvelle augmentation après + 3,4 % en 2022, + 4,7 % en 2023, + 8,1 % en 2024 et + 6 % en 2025, soit des taux très supérieurs à l'inflation dans un contexte d'accélération des hausses.

Cette évolution est prévisible face aux hausses des tarifs des médecins à laquelle s'ajoute la quasi-généralisation des dépassements d'honoraires des spécialistes, et aux diverses mesures de diminution des remboursements par la Sécurité sociale déjà à l'œuvre ou prévue. En effet, malgré la chute du gouvernement Bayrou, les décrets de doublement des franchises et de diminution de taux de prise en charge de certains soins et médicaments pour les patients bénéficiant du dispositif des affections de longue durée sont prêts à être publiés. Tout est actuellement bon pour le gouvernement pour soi-disant faire des économies avec toute une série de mesures en contradiction totale avec les objectifs de santé publique. C'est notamment le cas de la diminution du remboursement pour certaines vaccinations ou encore la restriction des soins pris en charge dans le cadre de l'aide médicale d'État.

A cela s'ajoute le projet de nouvelle taxe prélevée par l'État sur les assureurs maladie complémentaire qui s'ajouterait

aux 13 % existants déjà sur les cotisations. Il est particulièrement scandaleux que dans un contexte de pression politique et médiatique sur le « trop d'impôts » et du « trop de charges », il soit envisagé d'augmenter une taxe sur des cotisations santé. Cotisations par ailleurs complètement injustes socialement, car la logique de l'assurance maladie complémentaire est un niveau de cotisation en fonction du niveau de prestation accordée et non pas en fonction du niveau des revenus. Cela se traduit par une charge proportionnellement plus élevée pour les moins fortunés et par un renoncement à ce type de couverture qui augmente, notamment chez les retraités qui doivent payer l'intégralité de leur contrat individuel.

Le débat politique devrait se préoccuper de la stratégie de démantèlement méthodique de la Sécurité sociale par les néolibéraux au pouvoir qui utilisent le cheval de Troie que constituent ces assurances complémentaires, aujourd'hui majoritairement contrôlées par des assureurs privés au détriment des mutuelles.

Dans le contexte de la contestation de la taxe Zucman par le monde néolibéral dans un bel ensemble associant le patronat, le RN, LR et la macronie, cette attaque contre le pouvoir d'achat des salariés constitue un nouvel exemple montrant que l'ADN idéologique de ces prédateurs est de taxer les pauvres, alors que la majorité de la population est aujourd'hui convaincue que la solution est bien l'inverse, c'est-à-dire taxer les riches.

Dr Christophe Prudhomme



### Les pleureuses du grand patronat ont encore frappé !

Bernard Arnault (LVMH), rétrogradé dans le classement des plus riches du monde, n'a plus « que » 116,7 milliards ! Il « se lâche » en tout cas contre la taxation à 2 % des patrimoines de ceux qui possèdent plus de 100 millions d'euros : « Gabriel Zucman est d'abord un militant d'extrême-gauche qui met au service de son idéologie une pseudo-compétence universitaire ».

C'est le refrain des pleureuses du grand patronat, de la droite et de l'extrême-droite, contre une taxe qui rétablirait (un peu) de justice fiscale. Nicolas Dufourcq, président de la BPI, y voit « une haine du riche, c'est délirant, c'est communiste en réalité ». Le grand patronat a, en la personne de la journaliste Nathalie Saint-Cricq, une très bonne avocate. Cette dernière, face à Thomas Piketty sur France Info, a pris la défense de « ceux qu'en France on aime critiquer » (argument éculé révélant la haine de l'égalité héritée de la Révolution), interrompant sans cesse l'économiste qui a fini par protester : « c'est moi l'invité ». Yvon Gattaz ne s'est-il pas exclamé que « c'est le retour de la lutte de classes » ?

Maryline Lambert

# Votre page Loisirs

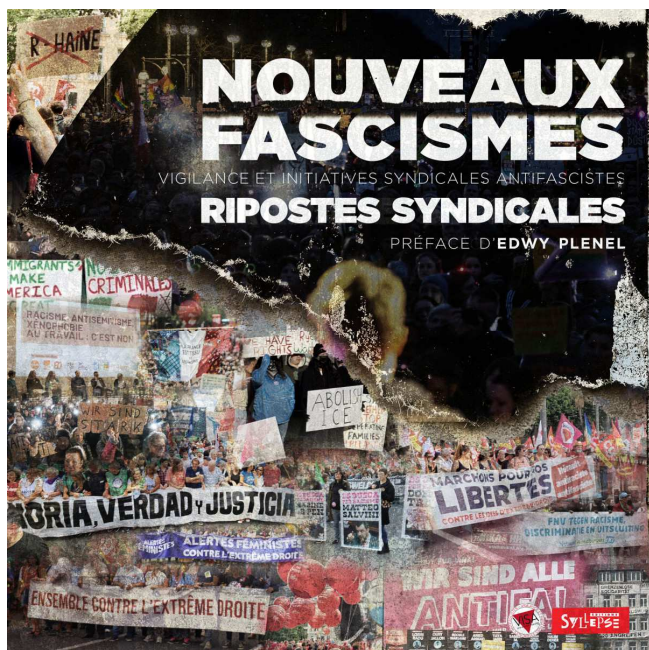
## MOTS MELES



X F O C U J X W N X I R B Z U A Q X P Q  
 E V D C D F P S E N S I B I L I S E R E  
 S I U E T E W I B S S E I N D V L E G M  
 P E K L P O F S N V B P D B S M A V K C  
 O H C E N I B O L Y I P N R T A O C P S  
 I S D T W O S R A Q A F J I Y O G H R T  
 R Q O I D I H T E I Y M H Q S F S I E C  
 L N H R R C I W A A B H Y U F C G C V P  
 K I N E M A M M O G R A P H I E R A E H  
 Q C U N L U Q R L S E X F Y S B O I N Z  
 Q G G P C A N C E R K O K R Z P S F T N  
 A S E N S I B I L I S A T I O N E X I L  
 K I D Z Y F I T U M E U R R Y X Z T O T  
 O D H E Y U J S Z O P E R A T I O N N Z  
 J C T U V P X S T R A I T E M E N T N M  
 R E C H E R C H E Z N X I R B A T L Y B  
 Q X V K F S O U T I E N X J M J B U I P  
 T Q A W P Z F A T K C R E D E S X T W K  
 B U U E A H C A M P A G N E C F K T A Z  
 Z N J X T D I A G N O S T I C E H E R O

1. Cancer
2. Sein
3. Prévention
4. Mammographie
5. Octobre
6. Rose
7. Sensibilisation
8. Recherche
9. Soutien
10. Espoir
11. Traitement
12. Dépistage
13. Guérison
14. Campagne
15. Vie
16. Lutte
17. Sensibiliser
18. Tumeur
19. Diagnostic
20. Opération

## Un peu de lecture



Cela fait quelque trente ans que l'association Visa (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes) scrute, analyse et dénonce les incursions des extrêmes droites – et plus particulièrement du Front national/Rassemblement national – sur les droits et libertés des citoyen·nes et des salarié·es. Ce livre dresse un tableau des méfaits et projets des nouveaux fascismes que l'on voit à l'action sur l'ensemble de la planète (France, Italie, Russie, États-Unis, Iran...). C'est également un panorama des résistances et des luttes qui se mènent dans le monde du travail contre ces «nouveaux fascismes».

Association composée de structures syndicales les plus diverses, Visa nous propose un outil d'information et de réflexion utile à la lutte contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite.

Nouveaux Fascismes  
 Ripostes syndicales  
 Collection : « *Mauvais Temps* »  
 Coordinateur : [Vigilance et initiatives syndicales antifascistes \(Visa\)](#)



**Je suis**  
**RETRAITÉ·E**  
**OU FUTUR·E RETRAITÉ·E**  
**de la Fonction publique**  
**territoriale** (commune, intercommunalité,  
 métropole, région, département, SDIS)

**RETRAITÉ·E OU FUTUR·E**  
**RETRAITÉ·E du secteur privé**  
 (logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire)  
**ceci me concerne !**

**E**nfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré·es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité·es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué·e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif·ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent·es et militant·es CGT.

Rester syndiqué·e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

**Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.**

## BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics

Retraité·e isolé·e ? **NON!** Retraité·e syndiqué·e ? **OUI!**

**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS**

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

**JE ME SYNDIQUE À LA CGT**



Nom ..... Prénom.....

Adresse postale.....

Code postal ..... Ville .....

Adresse mail ..... @.....

N° de téléphone .....

Branche professionnelle d'origine .....

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics – Union fédérale des retraité·es**  
 Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp-cgt.fr